

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-LAVAU**

SÉANCE DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 08
Absents : 04

Convocation du : 05/09/2022

Affichée le : 05/09/2022

L'an deux mil vingt et deux-le, 12 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le, 05/05/2022, s'est réuni à la Mairie de Villeneuve-Les-Lavaur, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel BOUYSSOU, **Maire**.

Présents : Mmes, Marie REDOULES, Josette POPIS, Nicole VIDAL, et Mrs Michel BOUYSSOU, Alain CAZENAVE, Marc GARLAND, Jean-Claude ROUJAYRES,

Absents Mmes Karine BOILEAU, Christelle CAILLIS, Anne CONTRERAS, Philippe VALENCIA (donne pouvoir à Mme Josette POPIS).

Secrétaire de séance : Mme Nicole VIDAL.

OBJET : Publication des Actes.

DL- 2022 _N° 15

Monsieur le Maire donne lecture d'un texte de loi sur les règles d'entrée en vigueur des actes pris par les communes et leurs groupements qui sont modifiés par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021.

Les communes de moins de 3500 habitants et les syndicats peuvent choisir le mode d'affichage et de publicité de leurs actes.

- Affichage des délibérations et des arrêtés à la porte de la mairie
- Publication sur papier à disposition du public en mairie
- Publication sous forme électronique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

☞ **DÉCIDE** de choisir la publication sur papier des actes et des arrêtés qui seront mis gratuitement à disposition du public aux heures d'ouverture à compter de la date émis au conseil et visé par la préfecture.

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

Fait et délibéré le, lundi 12 septembre

Le Maire,

Michel BOUYSSOU

